CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 9 MARS 2021 À 20H30

Le Conseil Municipal a eu lieu le mardi 9 mars 2021 à 20h30, en visioconférence. Vous avez pu y assister, en direct, sur la chaine YouTube de la ville de Courdimanche
: https://www.youtube.com/watch?v=t8aGUCBi1J8

COURDIMANCHE
www.ville-courdimanche.fr

Conseil municipal

Le mardi 9 mars 2021 à 20h30
en visioconférence

La séance sera retransmise en direct sur le site internet de la Ville :
https://www.ville-courdimanche.fr

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal des Conseils Municipaux des 7 et 10 décembre 2020.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
00 - Donner acte des décisions du Maire
01 - Nouvelle organisation du temps du travail à Courdimanche
02 - Actualisation d'un emploi permanent

FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE
03 - Durée d'amortissements du budget principal de la ville
04 - Adoption du compte de gestion 2020
05 - Adoption du compte administratif 2020
06 - Décision modificative n°1 au BP 2021
07 - Subventions 2021 aux associations
08 - Subvention 2021 à l'association A.V.E.E./Mission Locale

CADRE DE VIE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT
09 - Intégration des parties communes de la Résidence de la Louvière – Immobilière 3 F résidence de la Louvière

RAPPORT DES MANDATAIRES
10 - Eclairage public : rapport annuel 2019

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Elvira JAQUIÉN
Maire de Courdimanche
Conseillère régionale d'Ile de France

Documents
CM09032021